**Déclaration sur l’honneur**

**Engagement des présélectionné·e·s et des gagnant.e.s** (Cocher les cases)

Les présélectionné.e.s et les gagnant.e.s s’engagent à :

* Fournir tous les documents demandés liés au projet.
* Participer aux différentes étapes de sélection ainsi qu’aux évènements organisés dans le cadre de cet appel à projet.
* Renoncer à tous les droits sur les images qui pourront être diffusées à ces occasions
* Accepter toutes les communications sur tous les supports de l’ONG Plan International France dans le but de mettre en avant leurs initiatives.
* Mentionner l’ONG Plan International France et Plan des jeunes dans toutes les communications liées au projet.
* Avoir pris connaissance de l’ensemble des règles de l’appel à projet et en accepter les conditions.

Je soussigné·e (Prénom, Nom) ……………………………………………………………………….

Nom de l’organisation représentée (le cas échéant) : -----------------------------------------

* Reconnais avoir pris connaissance du règlement de l’appel à projets de Plan des jeunes 2023-2024 et en accepte les dispositions.
* Atteste sur l’honneur que les informations fournies dans le dossier de candidature sont véridiques.
* M’engage à concrétiser mon projet, à l’issue de la sélection éventuelle de celui-ci et à fournir le bilan technique et financier du projet.
* Ai bien noté que je dois conserver les justificatifs des dépenses jusqu’au 30 juin 2025.
* M’engage à rembourser à Plan International France les éventuelles sommes non dépensées dans le cadre du projet.

Fait à ……………..

Le ……………….

Noms et prénoms du/des porteur·se·s du projet ( 2 personnes maximum) :

Signature·s suivie·s de la mention “lu et approuvé”